



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

**DELIBERATION N°22
DU COMITE SYNDICAL DU PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS**



L'an deux mille vingt, le treize octobre à dix-huit heures, le Comité Syndical convoqué, s'est réuni à Sassay, sous la présidence de M. Christophe THORIN.

N°20.022

Date de convocation

29/09/2020

Nombre de délégués

- En exercice : 66
- Présents : 48
- Votants : 52

Objet :

DESIGNATION D'UN
REPRESENTANT DU
SYNDICAT DE PAYS A
LA MAISON DE
L'EMPLOI DE
L'ARRONDISSEMENT
DE ROMORANTIN-
LANTHENAY

**Transmis à la Préfecture
le :**

- **Reçu le :**

- **Publication le :**
ou **notifié le :**

Etaient présents : Les délégués des Communes, Communauté de Communes et Conseil Départemental

ANGE : BILLY : Jean-Marc NORBERT CHATEAUVIEUX : CHATILLON-SUR-CHER : Bruno DANGER CHATRES-SUR-CHER : Sylvie DOUCET CHEMERY : Anne-Marie THEVENET CHISSAY-EN-TOURAIN : Gilles PELLE CHOUSSY : Sylvie BOREL COUDES : Géraldine VEUX COUFFY : Stéphanie SICAULT COURMEMIN : Edwige DUVAL FAVEROLLES-SUR-CHER : Elisabeth AUGÉ FRESNES : Patrick GAUTIER GIEVRES : Marie-Thérèse DRUESNE ; Françoise GILOT-LECLERC GY-EN-SOLOGNE : Gilles DESLOGES LA CHAPPELLE-MONTMARTIN : LANGON-SUR-CHER : Philippe VERNEUIL LASSAY-SUR-CROISNE : Michel BAUD LE CONTROIS-EN-SOLOGNE : Quentin LEGOUY LOREUX : Joël HERISSET MARAY : MAREUIL-SUR-CHER : Cédric DEVANNE MEHERS : MENNETOU-SUR-CHER : Christophe THORIN MEUSNES : Carole ROUSSEAU MONTHOU-SUR-CHER : Marq MARCEAU MONTRICHARD - VAL DE CHER : MUR-DE-SOLOGNE : Pascal PICARD NOYERS-SUR-CHER : André COUETTE	OISLY : Christian FINOT PONTLEVOY : Christian GUESNARD POUILLE : Alain GOUTX PRUNIER-SUR-SOLOGNE : Aurélien BERTRAND ROMORANTIN-LANTHENAY : Jeanny LORGEUX ROUGEOU : SAINT AIGNAN-SUR-CHER : Eric CARNAT SAINT GEORGES-SUR-CHER : Bernard CLICHY SAINT-JULIEN-DE-CHEDON : Jean-Claude HENAULT SAINT JULIEN-SUR-CHER : Romain SOURIOUX SAINT LOUP-SUR-CHER : Pierre BARBE SAINT ROMAIN-SUR-CHER : Michel TROTIGNON SASSAY : Sylvianne TURMEAUX ; Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED SEIGY : Pedro BÄCHLER SELLES-SUR-CHER : Stella COCHETON ; SOINGS-EN-SOLOGNE : Anne-Marie DELALANDE THESEE : Daniel CHARLUTEAU VALLIERES-LES-GRANDES : Eric LACROIX VILLEFRANCHE-SUR-CHER : Bruno MARECHAL VILLEHERVIERS : François CAVALIE CC VAL DE CHER - CONTROIS : CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS : Nicole ROGER CONSEIL DEPARTEMENTAL : Jean-Marie Janssens ; Jacques MARIER ; Geneviève REPINCAY
---	---

Etaient absents excusés :

Phillipe DESMARET ; Régis LESEC ; Christian SAUX ; Nicolas BARRAS ; Ludovic BRIANDET ; Nicole DESEQUELLES ; Annie LEVAUX ; Philippe PLASSAIS ; Marie-Claude DEMOULIN ; Anne BOURDIN ; Gérard LEVIER ; Gilles CHANTIER ; Olivier RACAULT ; Anne-Marie OLIVER ; Manuel TEXEIRA ; Claude CHANAL ; Anne-Laure CHEVALIER ; Martine BOILEAU ; Béatrice HUC ; Patrice RUDAULT ; Sabrina COMPAIN ; Pascale TETOT ; Julie THEPIN ; Antoine LELARGE ; Eric MARTELLIERE ; Elodie PEAN ; Jean-Luc BRAULT ; Marianne HEMON ; Gérard THUE ; Gilles BELLIERE ; Annick GOINEAU ; Gille GAILLARD ; Xavier DESCHAMPS ; Martine TONNARD ; Céline CHUET ; Jean-François MARINIER ; Pierre LANGLAIS ; Bernadette DESGRANGE ; Michel DUMONT-DAYOT ; Jean-Claude GAGUEUX ; Yves VILLANUEVA ; Bérénice CULIOLI ; Florence DANIAU ; Jean-Louis BERTHAULT ; Laurent ALBERT ; Mickaël MOITAL ; Michel GUIMONET ; Christophe LAUNAY ; Jean-Christophe ROUET ; Xavier TROTIGNON ; Dominique VAILLANT ; Michel LEPLARD ; Florence MALLIET ; Sandra TARTARIN ; Guy DUCHOSSOIS ; Marie-Laure BERTHIER ; Bernard BIETTE ; Sylvie PAVONE ; Patrick LEFRENE ; Nelly ANTOINE ; Hervé DELORME ; Jacques PAOLETTI ; Alain POMA ; Hubert BESSONNIER ; Marie-Pierre BEAU ; Christina BROWN ; Dominique CHAUMEIL ; Michel FROMET ; Isabelle HERMSDORFF-BACHELIER ; Louis de REDON (excusé) ; Philippe SARTORI.

Procurations :

Philippe DESMARET (à Jean-Claude HENAULT) ; Béatrice HUC (à Quentin LEGOUY) ; Marie-Pierre BEAU (à Jacques MARIER) ; Philippe SARTORI (à André COUETTE).

Le Comité Syndical,

Vu la délibération n°06.007 approuvant l'adhésion du Syndicat mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantin à la Maison de l'Emploi de l'arrondissement de Romorantin-Lanthenay,

Sur proposition du Président,

Pour extrait conforme
au Registre des
délibérations

SELLES-SUR-CHER,
le
13/10/2020



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

DECIDE

Article unique : M. Christophe THORIN est désigné représentant du Syndicat Mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinois à la Maison de l'Emploi de l'arrondissement de Romorantin-Lanthenay.

LE PRESIDENT,
Christophe THORIN

